

INSCRIPTION ATELIER CAPSULE



NOM de l'élève : PRÉNOM:

Adresse :

.....

.....

Commune :

E.mail : Téléphone:

Autorisez vous la parution de vos oeuvres sur internet ?

☐

Oui

☐

Non

L'INSCRIPTION EST VALIDÉE UNE FOIS LE PAIEMENT FAIT.

En cas d'abandon de l'activité en cours par l'adhérent, les sommes resteront dues.

☐

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'Atelier le Poisson Volant.

Signature :

Date :

Le groupe se compose de 6 à 8 élèves maximum.

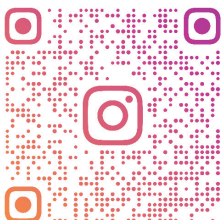
Il faut un minimum de 2 inscrits, pour confirmer le stage capsule.

Une inscription est validée une fois le paiement fait.

Le stage capsule est confirmé au plus tard une semaine avant. Il peut être de 3h, ou de 2x3h.

Les ateliers capsules se déroulent en général le week-end.

Le montant de l'atelier capsule est de **€ TTC** par personne. Règlement à faire par chèque au nom de Julie FERRAND, ou par virement (RIB sur demande).



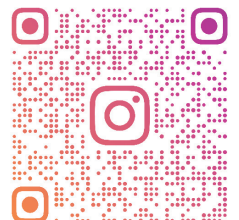
ILLUSTRATRICE_JULIEFERRAND

1 rue Expilly, 38500 Voiron
<https://www.instagram.com/atelierlepoissonvolant/>

avec l'illustratrice Julie Ferrand

06.38.80.51.41

SIRET : 919 718 296 00024



ATELIERLEPOISSONVOLANT

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ - ANNÉE

Je soussigné :

Responsable légal de l'enfant :

☐ N'autorise pas mon enfant à rentrer seul. Je viens le chercher à la fin de l'activité ou il rentrera avec M. ou Mme :

☐ Autorise mon enfant à rentrer seul après la fin de l'activité et décharge la responsable Julie Ferrand et l'Atelier le Poisson Volant

PERSONNE(S) À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

M, Mme :

Téléphone (1):..... Téléphone (2):.....

M, Mme :

Téléphone (1):..... Téléphone (2):.....

J'autorise Julie Ferrand, responsable de l'atelier, à prendre toute mesure nécessaire en cas d'accident.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'atelier, et je m'engage à le respecter.

À Voiron, le.....
(signature avec la mention «Lu et approuvé»)